



CSE **9 Décembre 2020** **Déclarations UNSa**

☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-UNSA.org>
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 9 décembre 2020

DECLARATION PREALABLE AU CSE

Monsieur le Président, chers Collègues,

Le CSE se réunit aujourd'hui pour une dernière réunion qui conclut une année difficile sur bien des aspects :

- Difficile sur le plan sanitaire avec la pandémie de covid-19
- Difficile sur le plan personnel car chacun aura été touché par cette pandémie et par les restrictions qui en ont résulté
- Difficile sur le plan social avec la limitation des déplacements, des contacts et des rencontres,
- Difficile sur le plan économique, mais pour lequel TDF semble heureusement moins touchée que de nombreuses autres entreprises, les salariés n'y étant pas pour rien.

A ces aspects déjà passablement moroses, ce sont rajoutées ces derniers mois de bien tristes nouvelles qui ont endeuillées notre entreprise. A ce propos nous voulons ici rendre hommage nous aussi à Rachel Claudon qui nous a quitté brutalement il y a quelques jours. Rachel était une collègue très appréciée sur le site de Nancy, et une élue impliquée dans les Instances Représentatives du Personnel depuis de nombreuses années. Nous avons une pensée sincère pour ses collègues, ses proches et sa famille.

Malgré cette situation difficile et les incertitudes qui pèsent pour les mois à venir, l'UNSa souhaite à l'ensemble des salariés de TDF de bonnes fêtes de fin d'année, et espère que nous nous retrouverons pour une année 2021 plus normale.

DECLARATION SUR LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

En préalable au point de l'ordre du jour de ce CSE intitulé « Activités Sociales et Culturelles 2021 », l'UNSa souhaite exprimer sa frustration de n'être pas plus informé et impliqué dans la gouvernance des Activités Sociales et culturelles. Lors de la dernière réunion de la commission qui s'est tenue le 19 Novembre 2020, un seul point a été présenté concernant la mise en place d'un tarif différencié appelé « Coup de Pouce ». Notre propos ici n'est pas de remettre en cause cette nouvelle prestation, qui nous semble bonne dans la mesure où elle vient compléter des règles qui restent en vigueur, mais de souligner que les représentants des autres sensibilités qui sont impliqués dans les instances, n'ont été ni consultés, ni informés et pour tout dire mis devant le fait accompli sans pouvoir en débattre. Le fait qu'aucun compte-rendu de la commission ne soit présenté en séance, en est symptomatique.

Notons par ailleurs, que de nombreux autres sujets auraient aussi pu être débattus, ne serait-ce que l'impact de la pandémie de covid-19 sur les activités 2020 et 2021.

Aussi l'UNSa espère que le bureau du CSE prendra en compte nos remarques, afin de revenir à une situation où les minorités auront au moins le droit de s'exprimer. Une nouvelle réunion de la commission en janvier pour informer et discuter des ASC 2021 serait la bienvenue.

Par ailleurs, nous voulons soulever un point concernant la mise en place du « coup de pouce ». Nous voulons être rassurés quant à la confidentialité des données que le CSE serait amené à collecter, en particulier les avis d'imposition. L'Unsa rappelle que la conservation des données personnelles dans le cadre de la gestion des activités sociales et culturelles doit se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données. A noter que l'expert-comptable du CSE ou l'URSSAF, en cas de contrôle, n'a besoin que du strict nécessaire en rapport avec les ASC.